

# L'Étang

## de le dire

## ÉDITO

Selon les statistiques INSEE, en vingt ans, l'espérance de vie à la naissance est passée de 68,7 ans à 78,4 ans pour les hommes, et de 76,3 ans à 84,8 ans pour une femme. Progrès sanitaires et meilleures conditions de vie demeurent les principaux facteurs de cette évolution. Ces études démographiques nous réjouissent, évidemment, en même temps que la vieillesse peut nous tourmenter parfois. Vieillir...oui ! Mais comment ?

« Bien vieillir », qui ne fait ce rêve ? Individuellement, chacun s'attache à trouver les moyens de parvenir à un vieillissement réussi physiquement, socialement. Chacun met tout en œuvre pour vivre agréablement le plus longtemps possible au domicile. Entreprises, mutuelles d'assurances et de prévoyances, chercheurs en technologie pour l'autonomie, collectivités territoriales, associations, tous agissent pour créer des biens et des services indispensables pour assurer l'indépendance. Localement, nous connaissons les services d'aide à domicile proposés par le CCAS, l'ADMR. Ailleurs, nous voyons se développer les résidences hôtelières pour les seniors.

Plus tard encore, le quatrième âge, malgré ses difficultés inhérentes, peut, encore, permettre le mieux vivre. Quand la situation physique, familiale, devenue trop compliquée, nécessite l'entrée dans une structure, différents établissements sont alors là pour accueillir. Dans la commune, l'EHPAD « La Résidence des Loriettes » (Etablissement d'Hébergement Pour Adultes Dépendants), plus communément appelé maison de retraite, prend en charge 64 personnes dont les 2/3 sont

martignolais.

Créée en 1973, la résidence a vécu différentes évolutions tant au niveau architectural que structurel. En appliquant la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la maison de retraite a pris la forme d'un nouveau type d'établissement (EHPAD) qui reconnaît des droits fondamentaux aux usagers et met en place des outils pour l'exercice de ces droits. La mise en place des projets individuels alors exigée, tient compte des besoins et des attentes de chaque personne accueillie et nécessite la présence d'une équipe pluridisciplinaire.

Aujourd'hui, la résidence « Les Loriettes » fait face à un double problème : accueillir des gens dont l'âge moyen s'élève régulièrement (actuellement 87 ans) et des personnes désorientées dont le nombre va grandissant. Le moment est venu de repenser l'organisation de la structure qui permettra, sans modifier le nombre de places, de prendre en charge une dizaine de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Le Conseil d'administration a validé le projet de restructuration / extension de l'établissement et a retenu le bureau d'études « Préprogramme » pour assurer le déroulement de cette opération d'envergure. La consultation de maîtrise d'œuvre devrait être lancée début décembre prochain.

Par ailleurs, en interne, pour répondre à la volonté des différents acteurs d'offrir une qualité de soins, une qualité de vie aux personnes accueillies, l'écriture d'un projet d'établissement va se faire dans les semaines à venir. Ce document fédérateur, au service de la pratique professionnelle, partira d'une démarche de questionnements sur le présent pour arriver à une démarche de prospective et des axes d'amélioration pour l'avenir.

Face à de telles réalisations, voyons venir le lendemain avec sérénité, sachons nous réjouir de l'existence d'établissements qui sont en mesure de nous proposer de mieux vieillir.

Marie-Paule DESPRÉS  
Membre du CCAS

**Prochaine parution :**  
**entre le 25 et le 29 novembre**

## PRATIQUE

► **MAIRIE : 02 99 47 90 25**

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

► **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGERE)

Horaires d'ouverture:

Lundi : 16h30-17h30

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30

Vendredi : 10h-12h et 16h30-17h30

Samedi : 10h-12h

► **FOYER JEUNES « LE SKWAT » :**

06 15 19 79 41 (Françoise DAYER)

Ouvert du lundi au samedi pendant les vacances scolaires

Ouverture le samedi suspendue jusqu'au recrutement d'un nouvel animateur

► **CENTRE DE LOISIRS « MOMENT'FOLIE »**

02 99 47 80 05 - Tous les mercredis de 8h30 à 17h30 - Garderie matin et soir de 7h30 à 18h30

E-mail : mom-ent-folie@live.fr

Permanences le mardi soir sauf vacances de 18h à 20h pour renseignements et inscriptions

► **SYNDICAT D'INITIATIVE :**

Tél. : 02 99 47 84 37

E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► **ÉTINCELLES AQUATIQUES :**

Tél. : 02 99 47 83 83 - email : etincellesaquatiques@live.fr

► **DÉCHETTERIE :**

De novembre à mars : ouverture le lundi de

14h à 18h, et le samedi de 8h30 à 12h30

D'avril à octobre : ouverture le lundi de

14h à 18h, le jeudi de 13h30 à 17h30,

et le samedi de 8h30 à 12h30

► **CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :**

(Jean-Claude BLOUIN)

Le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 74 07)

► **ARCHITECTE CONSEIL :**

(Laurent MANNEHEUT)

Le 15 novembre 2013 (sur RV au 02 99 47 90 25)

► **PERMANENCES OPAH :**

Le 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 10h à 12h

Maison des permanences (sans rendez-vous)

► **PERMANENCES MSA :**

JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)

Ouverture les mardis et mercredis de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Accueil sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.

La Guerche-de-Bretagne (Maison de Pays de

La Guerche-de-Bretagne) : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de

chaque mois

► **PERMANENCE ACCUEIL EMPLOI :**

Permanence à la Maison des Permanences

sur rendez-vous obligatoire 02 99 43 64 87

► **MISSION LOCALE :**

Tous les mardis de 9h30 à 12h30 à la Maison des permanences,

sur rendez-vous.

Contact à la Maison du Développement à Retiers

(02 99 43 64 87)

► **ASSISTANTE SOCIALE (Mme JOUZEL) :**

Tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des permanences (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► **POINT INFORMATION JEUNESSE :**

Pendant les périodes scolaires : le samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires : le mardi de 16h à 18h

► **CONSEILLER SOCIAL EN GÉrontologie :**

(Madame HELEINE)

Le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-

Bretagne, et le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► **MÉDECIN C.H.S.P. :**

1<sup>er</sup> lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :**

La Guerche-de-Bretagne (le jeudi de 9h à 13h au Centre Social)

Janzé (le mardi de 9h à 13h aux Halles)

► **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf

vacances scolaires) au Centre Social.

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.

Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► **C.A.R.S.A.T. BRETAGNE (ex CRAM) :**

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-

Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► **MAISON MÉDICALE DE GARDE :**

02 99 43 44 45

12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Semaine : 20h à 24h

Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► **PHARMACIE DE GARDE :**

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

► **GENDARMERIE :**

Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05

Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

► **CLINIQUE VÉTÉRIINAIRE DU SEMNON :**

4, rue Guy Martin - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

## Délibérations du Conseil 11/09

- Approbation de la modification du P.L.U.
- Décision modificative n°5 : Budget principal.
- Décision modificative n°6 : Budget principal / Maison de santé.
- Remboursement d'une indemnité de sinistre.
- Taxe finale sur la consommation d'électricité : fixation d'un coefficient multiplicateur unique.
- Tarifs pour les concessions de cimetière d'une dimension de 1 m².
- Modification des statuts de la CCPRF : Prise de compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques.
- Charte de partenariat entre la Commune et la CCPRF pour l'accueil de la programmation de la saison culturelle 2013/2014.
- Plantation de haies bocagères.
- Convention sur la plantation de haies bocagères.
- Modifications des statuts du Syndicat Intercommunal du Semnon.
- Avis sur l'aménagement de la RD n°94 entre Martigné et la limite départementale.
- Avis sur le P.L.U. de la commune d'ÉANCÉ.
- Installations classées pour la protection de l'environnement : EARL de la Voie Lactée.
- Rapport sur le service public de l'Eau Potable : exercice 2012.
- Garantie d'emprunt pour l'OGEC.

## Recrutement agents recenseurs

Dans le contexte de la prochaine campagne de recensement de la population, qui se déroulera du **16 janvier au 15 février 2014**, nous recherchons des agents recenseurs qui auront pour mission la distribution des imprimés, la collecte de ceux-ci et l'éventuel accompagnement des habitants pour remplir les imprimés.

Sens de l'organisation, rigueur, connaissance du territoire et aisance relationnelle sont les atouts recherchés pour l'accomplissement de cette mission.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez adresser une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum-vitæ à Monsieur Le Maire - 12, place de la Mairie - 35640 MARTIGNÉ-FERCHAUD.

Pour tout renseignement, Tél : 02 99 47 90 25

## Cimetière communal

Depuis la mi-septembre, le Jardin du Souvenir est opérationnel. Au même titre que les autres espaces funéraires, c'est un lieu de recueillement que l'on se doit de respecter.

Dans ce contexte, il a été constaté des déjections canines sur cet espace. Nous vous rappelons, donc, que l'accès aux chiens est interdit dans l'enceinte du cimetière. Des panneaux sont, d'ailleurs, apposés sur les portails d'accès.

D'autre part, suite à des travaux de reprise de concessions, vous avez pu constater que ces emplacements sont restés en terre. Il est évident que cela est inesthétique et peut, potentiellement, être dangereux. Toutefois, il est nécessaire d'attendre que la terre se tasse afin de remblayer et remettre du gravillon. Ces travaux seront réalisés pour le 1<sup>er</sup> novembre au plus tard.

Enfin, comme les années passées, pour la Toussaint, il vous est demandé de procéder à l'entretien des tombes jusqu'au lundi 28 octobre inclus afin que les services techniques puissent, ensuite, procéder aux derniers travaux d'entretien.

Vous remerciant de votre compréhension.

**Fermeture exceptionnelle de la mairie**

Le samedi 2 novembre 2013.

## Inventaire des cours d'eau du bassin versant du Semnon

Il s'agit plutôt d'une remise à jour des inventaires déjà réalisés, afin de permettre l'élaboration d'une nouvelle référence cartographique à l'échelle des bassins versants de la Vilaine. Le bassin du Semnon est parmi les premiers à être l'objet de ce travail.

Pour cela, chaque commune a été invitée à constituer un groupe communal (élus, agriculteurs, acteurs de terrain) et à nommer un référent local qui fera le lien entre tous les partenaires intervenant dans cet inventaire.

Cette démarche a déjà été présentée sur notre commune le 19 septembre par Auréole Lebreton, chargée de mission de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine, Sophie Duchange et Camille Chrétien du Syndicat Intercommunal du Semnon. Elle se déroulera d'octobre au début de l'année prochaine. Après une première séance avec le groupe communal le 1<sup>er</sup> octobre, Auréole Lebreton devra effectuer un travail de vérification sur le terrain pendant le dernier trimestre 2013. En principe, chaque exploitant concerné recevra une information par courrier, mais au cas où vous n'auriez pas été averti, ne soyez pas surpris si vous l'apercevez près de chez vous.

A l'issue du travail de terrain et en collaboration avec le groupe local, une nouvelle carte sera proposée et affichée en mairie vers le mois de février 2014, ce qui donnera à chacun la possibilité de la consulter. En cas de contestation, le comité technique, composé de membres de la fédération de pêche, de la chambre d'agriculture, des services de l'Etat pour la protection de l'eau, ira sur place et prendra la décision définitive.

Françoise Lacheron, référente locale

## Coupons sport 2013/2014

Jeunes sportifs : deux types d'aide financière pour vous permettre de mener vos activités sportives

**Les coupons sport** (action menée par le Département et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)

- Conditions d'obtention :
  - être âgé de 10 à 18 ans (né-e entre le 01/01/1995 et le 31/12/2003)
  - être inscrit dans une association sportive affiliée à une fédération reconnue par le Ministère chargé des sports
  - percevoir l'allocation de rentrée scolaire

- valeur des coupons :
  - 20€ si l'adhésion est comprise entre 45€ et 90€
  - 40€ si l'inscription est supérieure à 90€

Attention ! Une seule adhésion est prise en compte en cas d'activités sportives multiples.

- modalités de délivrance des coupons :
  - se rendre à la Maison du Développement - 16, rue Pasteur - Retiers de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf vendredi 16h30)
  - se présenter avec les documents suivants :
    - pièce d'identité ou livret de famille
    - original de l'attestation de l'allocation de rentrée scolaire
    - attestation d'inscription à l'association sportive précisant le coût de l'adhésion
    - copie de l'attestation d'affiliation du club à la fédération

Les coupons sport vous seront alors remis. L'association sportive vous remboursera ensuite la valeur des coupons reçus.

Fin de l'opération : mars 2014

**Les chèques-sport** (attribués par le Conseil régional de Bretagne)

- Conditions d'obtention :
  - pour les jeunes de 16 à 19 ans (nés en 1995/1996/1997/1998) sans condition de ressources, toutes disciplines confondues (hors licences scolaires ou universitaires)

- valeur du chèque sport : 15€.
- L'utilisation d'un chèque sport n'est valable qu'une seule fois mais vous pouvez créer un chèque sport par discipline en cas de pratiques sportives multiples.

- modalités de délivrance :
  - se connecter sur le site de la région Bretagne [www.bretagne.fr/jeune](http://www.bretagne.fr/jeune) puis sur la bannière « chèque sport »
  - compléter le formulaire d'inscription en ligne
  - imprimer le chèque sport (date limite 30 avril 2014), le présenter au club (15 mai 2014 au plus tard) qui fera automatiquement profiter de la réduction de 15€.

## Dispositif d'aide OPAH

Le dispositif d'aide à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est reconduit par la CCPRF jusqu'en juillet 2015.

**Quelles en sont les nouvelles bases ?**

- Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont augmenté et les plafonds de ressources ont été modifiés pour que puissent en bénéficier deux fois plus de propriétaires occupants. La rénovation thermique est encouragée avec le renforcement de l'aide « Habitez mieux », qui s'ouvre aussi aux propriétaires bailleurs. C'est dans ce contexte et parce qu'il reste beaucoup à faire, que la Communauté de communes reconduit ses dispositifs d'aides à la rénovation des logements pour les propriétaires occupants et bailleurs.

**Pour quels types de travaux ?**

- Pour les propriétaires occupants d'un logement ancien et en mauvais état, sous conditions de revenus, l'Anah, le Conseil général et la Roche-aux-Fées aident à financer des travaux lourds comme une nouvelle toiture, la consolidation de façades, des travaux de rénovation thermique.

- Elles peuvent aussi concerner des travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité, tels l'installation de sanitaires ou travaux d'aménagement pour rester vivre chez soi le plus longtemps possible, ceci avec une aide exceptionnelle de la CCPRF pour des travaux d'adaptation en direction des personnes âgées de plus de 75 ans, sans justificatif de handicap.

Pour être accompagné dans ces démarches, le service habitat de la Communauté de communes assure des permanences chaque vendredi de 10 h à 12 h : à Retiers les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois, à Janzé le 2<sup>e</sup> et à Martigné le 4<sup>e</sup>.

Contact : 02 99 43 64 87

## Collecte de pneumatiques agricoles usagés

Le GEDA 35 (Groupement d'études et de développement agricole) d'Ille et Vilaine organise une collecte de pneus usagés qui, durant longtemps, ont servi à maintenir les bâches sur les silos d'ensilage.

Pour y participer, il vous faut venir chercher un imprimé en Mairie afin de vous pré-inscrire et de connaître les modalités de participation.

La collecte est prévue pour la fin de l'année avec une participation partielle de la Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées ».

L'imprimé est à retourner au GEDA 35 - Maison de l'Agriculture - Le Lannou - ZAC de Champeaux - CS 14226 - 35042 RENNES Cedex

## Changement de nom de rue

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, qui se déroulera le dimanche 10 novembre prochain, il sera procédé à l'inauguration du changement de nom de la rue du Champ de Foire qui, dorénavant, aura pour dénomination « Rue des Résistants 1943 ».



# LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

# ZOOM sur...

## Mom'Ent folie

Après un été radieux et très animé à Mom'Ent Folie, l'accueil de loisirs est reparti pour une nouvelle année scolaire sous la houlette de Damien et Amandine.

Cet été, les enfants ont pu s'amuser autour des thèmes du cirque, de la découverte du bois, du Moyen Age, des 5 sens... et profiter de quelques activités exceptionnelles : nuitées sous tente, sortie Festival et mini-camp, puis l'animation autour des dinosaures et des aventures préhistoriques, les mercredis de septembre et octobre.

**Place maintenant aux vacances d'octobre avec « LES MONSTRES » et « HALLOWEEN » ! A noter une sortie à la Petite Couère le 25/10 et une chasse aux bonbons déguisée le 31 après midi ! Le thème à venir pour les mercredis de novembre et décembre sera « les scientifiques »**

Suivant le rythme de l'année scolaire, l'accueil du Centre de loisirs MOM'ENT FOLIE est ouvert tous les mercredis et pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) pour les enfants de 3/11 ans. Une garderie est proposée le matin et le soir. Vous pouvez inscrire vos enfants à la journée ou à la demi journée avec ou sans repas. Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le site internet [momentfolie.zapto.org](http://momentfolie.zapto.org) ou contacter Damien, le directeur, au 06 79 49 96 27.

Quant à l'animation « Passerelle » organisée pour les 10/12 ans avec le Skwatt, elle se poursuivra pendant les prochaines vacances avec plusieurs sorties (cf. le programme du SKWATT).

A noter enfin, l'association Familles Rurales (qui gère l'accueil de loisirs) organise une **soirée « Parentalité » le mardi 19 novembre de 20h à 22h** au centre social sur le thème « Frères et Sœurs » animée par Mme Aubrée-Connan psychosociologue. L'objectif est d'échanger, de prendre du recul et quelques astuces pour accompagner les relations entre nos enfants et dans la famille. Une garderie sera organisée pour faciliter la participation des parents.

A très bientôt à Mom'Ent Folie !

## Skwatt : vacances d'automne

Des animations dans le cadre du mois du multimédia :

► **lundi 21 Octobre** : parcours découvertes de diverses installations toutes aussi surprenantes les unes que les autres avec pour exemple le Stop it : une installation permettant de faire de la musique avec des post-it. (Saint Aubin des Landes, transport en mini-bus, sur inscription, départ 14h00 - retour 18h00).

► **mardi 29 octobre** : atelier « Patadino », par « Les petits débrouillards » : découverte de l'électronique libre et réalisation d'un dispositif simple. (Médiathèque de Retiers, transport en covoiturage et mini-bus, départ 14h00 - retour 17h30).

► **mercredi 30 octobre** : Makey-makey, le piano banane fou ! Détournement du clavier de l'ordinateur par des objets de la vie quotidienne... Découverte du Dytalographe et autres installations (Médiathèque de Retiers, transport en covoiturage et mini-bus, départ 14h00 - retour 18h00).

### Des sorties de loisirs

► **mardi 22 octobre** : Patinoire au Blizz - 7€ (transport en train, RDV à la gare, départ 11h45 - retour 19h30, sur inscription, prévoir un pique-nique) ouvert aux jeunes de la passerelle.

► **jeudi 24 octobre** : Enigmaparc à Jazé - 7€ (transport en covoiturage et mini-bus, RDV place Saint-Thomas, départ 14h00 - retour 18h00) ouvert aux jeunes de la passerelle.

### Sur le thème du polar

► **mercredi 23 octobre** : Soirée « Dérift noir », jeu d'ambiance autour d'une histoire de meurtre... au Skwatt de 20h30 à 23h00

► **lundi 28 octobre** : Grand Jeu enquête policière à Retiers (Transport en mini-bus et co-voiturage, départ du Skwatt à 14h00 - retour à 18h00) ouvert aux jeunes de la passerelle

► **mardi 29 octobre** : Soirée Festiciné, 2 films + le repas - 6€-

« Fenêtre sur cour » d'Alfred Hitchcock et « Sherlock Holmes » (transport en covoiturage et mini-bus, départ 18h00 - retour minuit)

### Soirée et jeux

► **vendredi 25 octobre** : soirée raclette au Skwatt, ouverture en continu jusqu'à 23h00 - 3€ -

Jeux à la salle de sport, tournois de baby-foot, jeux de société, jeux en bois de la ludothèque...

Nous vous proposons des animations selon vos envies... **lundi 21, mercredi 23, vendredi 25, mardi 29**

### Halloween : 31 octobre

► 14h00 : à la chasse aux bonbons - ouvert aux jeunes de la passerelle

► 19h30 : Boum - soirée déguisée et repas avec les autres espaces jeunes à la salle de Gourden - 3€ - ouvert aux jeunes de la passerelle

### Taillepie - Les papillons

Le projet terminé, nous finalisons la communication autour du refuge par la réalisation d'un panneau. RDV **mercredi 24 octobre** pour les dernières mises en page.

### Questions d'ados :

En octobre nous avons proposé des temps de réflexion autour des réseaux sociaux

► **vendredi 11 octobre** : les parents se sont retrouvés avec Amélie Chanteraine de l'Institut Régional d'Education et de promotion de la santé sur le sujet « être parent à l'ère du numérique »

► **mercredi 22 octobre** : les jeunes se sont exercés aux matchs d'impro numérique devant des situations concrètes

**Du 2 au 6 décembre 2013**, le Point Information Jeunesse en partenariat avec les espaces jeunes de Martigné-Ferchaud, Retiers et Jazé proposera des temps de questionnement et d'information autour des pratiques des jeunes aussi bien en direction des ados qu'en direction des jeunes.

A venir :

### Les relations affectives

► **vendredi 25 octobre** : Ateliers jeux et échanges pour les jeunes autour des relations affectives, contraception... à 14h30 au Skwatt

► **vendredi 8 novembre** : Soirée échanges autour des relations affectives des jeunes et de leur sexualité avec Isabelle Bégasse du Centre Départemental d'Action Sociale, à 20h30 à la Salle de Gourden à Martigné

### Les consommations : alcool, drogues...

► **mercredi 27 novembre** : Ciné débat avec les jeunes à l'espace jeunes de Jazé

► **vendredi 6 décembre** : Soirée rencontre avec diaporama et échanges avec le Docteur Perrin du centre de soin, d'accompagnement de prévention en addictologie.

### Passerelle :

Le centre de loisirs et le Skwatt s'associent pour proposer des animations en direction des 10-12 ans. En effet, en CM2, les jeunes peuvent encore venir au centre de loisirs, mais ne trouvent pas toujours leur place, de même dès leur entrée en 6ème, les jeunes peuvent accéder au Skwatt mais ne sentent pas toujours à l'aise avec les jeunes plus grands.

Pour le groupe de 10-12 ans appelé « La Passerelle », nous proposons des temps d'animation. Lors de ces animations, un animateur spécifique accompagne le groupe et les encadre tout au long de la journée.

Dans le programme du Skwatt, certaines animations sont notées « ouvert à la passerelle ». Pour s'inscrire, les jeunes primaires peuvent d'adresser au centre de loisirs, les collégiens au Skwatt.

## La Tête dans les histoires



La bibliothèque propose une séance lecture pour les 3-6 ans, le **Samedi 9 Novembre à 10h**, sur site autour d'un tapis conté « La souris et le voleur », d'après l'album de Christian

Volitz. Venez découvrir une histoire drôlissime, mais attention la vengeance est un plat qui se mange froid !

Les places seront limitées, pensez à vous inscrire au 02.99.47.83.12 ou par mail à : [bmdemartigne@orange.fr](mailto:bmdemartigne@orange.fr)

## Zone de gratuité

Le collectif « EntrePARENThèse » propose une zone de gratuité, le **dimanche 24 novembre 2013 de 10h à 17h** à la salle du Centre Social, rue de Gourden.

C'est quoi ? Pas d'argent, pas de troc, seulement de la gratuité.

Nos placards et greniers regorgent de trésors cachés, de choses dont on ne veut plus, dont on ne se sert plus ou, tout simplement oubliés...

Cette zone de gratuité permet à tous ces objets (vêtements, outils, matériel, livres, ustensiles de cuisine...) de commencer une nouvelle vie.

Ce qui ne nous sert plus n'est pas définitivement perdu !

Ici, on peut mettre en commun, échanger, se débarrasser sans alimenter la déchetterie.

Informations au : 06 18 94 93 89 ou [coll.entrepentthese@gmail.com](mailto:coll.entrepentthese@gmail.com)

En pratique : tout objet déposé qui n'aura pas été adopté sera à reprendre à 17h par le déposant.

## Mobilisons-nous pour la traque aux économies d'électricité



Cet hiver, l'association « Energie des Fées », reprend, sur son territoire d'action, l'opération **Trak O'Watts** proposée par l'ADEME et les « Espace INFO->ENERGIE » et réalisée d'octobre 2011 à juin 2012.

Lors de cette initiative inédite pour aider 70 familles bretonnes à réduire leur consommation électrique, l'opération **Trak O'Watts**, a permis une économie moyenne de 16%, (soit 436 kWh/an et 52 euros) de diminution sur la part électricité spécifique\* de leur facture.

Pour la prochaine opération (hiver 2013-2014), l'association Energie des Fées, en partenariat avec la Communauté de communes de la Roche aux Fées, recherche une vingtaine de familles pour traquer les économies d'énergie. Elles seront regroupées par équipes, conseillées et accompagnées ; l'objectif est de faire le plus possible d'économies d'énergie au moyen de **gestes simples et non coûteux**.

Ainsi démontrerons-nous que, tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une **action concrète, mesurable, et conviviale**.

Si vous souhaitez participer à cette opération, renseignez-vous sur cette opération et inscrivez-vous sur [www.energiesdesfees.fr](http://www.energiesdesfees.fr) ou [contact@energiesdesfees.fr](mailto:contact@energiesdesfees.fr)

Des informations objectives et des conseils sur la gestion de l'énergie sur le site : Espace INFO-> ENERGIE du Pays de Vitré : [infoenergie@pays-fougeres.org](mailto:infoenergie@pays-fougeres.org)

\*l'électricité spécifique est l'électricité nécessaire pour les services qui ne peuvent être rendus que par l'usage de l'énergie électrique (l'éclairage, l'électroménager, le multimédia...).



## Étincelles aquatiques

2013 - C'est l'Année Anniversaire des 20 ans, c'est une année de fête dans tous les sens du terme... Mais, c'est aussi une année tremplin pour la pérennité du spectacle des Étincelles Aquatiques

### 20 ans ... La fête !

Pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, le projet « ETINCELLES AQUATIQUES » a vraiment été « à la fête ».

La volonté de l'association était bien sûr de réussir le spectacle des 20 ans, mais aussi de marquer un parcours, de remercier plusieurs milliers d'artisans sans qui cette aventure n'aurait jamais existé, et de donner à cette année un éclat particulier qui perdurera dans le temps.

3378 artisans ! C'est le nombre d'artisans que nous avons pu lister depuis 1994. L'association a voulu reconnaître leur implication indispensable au projet en leur proposant la signature du livre d'or ou sur les drapeaux des artisans, ainsi que l'apéro du samedi midi, occasion de retrouvailles chaleureuses.

L'exposition « La Ronde des Fées » a donné un éclat particulier à cette année : par le nombre de participants (31 sculptures), par la qualité et l'originalité des œuvres proposées, par l'implication des Martignolais dans cette exposition, par le succès public rencontré (plus de 850 flyers ont été distribués pour faire les parcours). Et si l'exposition est désormais terminée, des œuvres resteront dans le paysage martignolais, témoins de l'importance du projet Étincelles pour la vie martignolaise : « Les Fées » sculpture du rond point du Pigeon Blanc, le « Mobile des fées » route de Pouancé, et les fées tubulaires des 4 éléments proches du Sacré-cœur.

Pour cloôturer cette année exceptionnelle, il nous reste désormais à réaliser l'album photo des 20 ans comprenant à la fois une évocation des années passées et un zoom sur cette année particulière.

Mais la fête n'aurait pas vraiment été la fête sans la réussite exceptionnelle du spectacle des Étincelles Aquatiques... Réussite du spectacle en lui-même - bravo à tous... et succès près du public venu très nombreux puisque nous avons comptabilisé 15034 entrées payantes sur les 4 soirées.

Cette réalité nous apporte quelques éléments de réflexion :

► nous possédons un spectacle « hors normes » qui a un potentiel public

► les conditions atmosphériques sont un élément essentiel pour la venue du public

► nous devons nous préparer pour être en capacité de vivre et de répondre aux exigences d'années humides et limites comme d'années aux conditions idéales avec des affluences records

### Année tremplin pour 2014 et les suivantes...

Le vécu valorisant de cette année doit être l'occasion d'un tremplin pour construire les éditions des années à venir. Noter déjà les dates de l'édition 2014...

**mercredi 6 - jeudi 7 - vendredi 8 et samedi 9 août 2014**

Merci à vous tous pour ces 20 ans - Et poursuivons l'aventure ensemble.....

Jean-Luc Peaudeau, président



## CALENDRIER

### Les Temps Forts

#### NOVEMBRE

**Samedi 23** : Cérémonie - Sainte Barbe - Mairie

**Samedi 23** : Repas & Bal - Sainte Barbe - Espace des Maîtres Beurriers

**Jeudi 28** : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

#### DÉCEMBRE

**Vendredi 06** : Thé Dansant Martignolais - Thé dansant Espace des Maîtres Beurriers

**Samedi 07** : Écoles (publique et privée) - Marché de Noël - Place Sainte Anne

**Mardi 10** : ADMR & CCAS - Après-midi récréatif - Espace des Maîtres Beurriers

**Mardi 10** : U.C.A.M. - Début de la quinzaine de Noël

**Jeudi 12** : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

**Jeudi 19** : Loisirs des Retraités - Repas de Noël - Espace des Maîtres Beurriers

**Vendredi 20** : Arbre de Noël - Salle Sévigné & Espace des Maîtres Beurriers

**Dimanche 22** : U.C.A.M. - Remise des lots - Mairie

**Mardi 31** : Thé Dansant Martignolais - Fête de la Saint-Sylvestre - Espace des Maîtres Beurriers

## TEA TIME

Autumn brings a flurry of salons and events to our region. From 1 to 4 November the Parc Expo at Rennes hosts the Salon of Wine and Gastronomy, a great opportunity to stock up on goodies ready for the Christmas holiday season. Open daily from 09.00hrs to 20.00hrs.

A variety of venues in Rennes will be home to the YAOUANK festival from 4 to 23 November. A mix of Breton, world and contemporary music, culminating on Saturday 23rd with possibly one of the biggest Fest Noz in the world.

For those interested in handicrafts, the Rennes Parc Expo Salon ID Creative, from 21 to 24 November, is the place to look for inspiration from 10.00hrs to 18.00hrs daily.

Perhaps the most irresistible fair is the Salon of Chocolate at Parc Expo Angers on 16 and 17 November from 09.00 hrs to 19.30hrs Saturday and 19.00hrs Sunday.

In this year of anniversaries and the 100th riding of the Tour de France it seems appropriate to recall the life and career a remarkable cycling son of Brittany, Louis «Louison» Bobet was born in Saint Méen le Grand, near Rennes, on March 12 1925. One of three children of a baker, his father gave him his first bicycle when he was two years old and after 6 months he

could ride 6kms. The three Bobet children were all keen on sports, his sister playing table tennis and his brother playing football. Louison played both games and became Brittany champion at table tennis. The two brothers both became professional cyclists. His uncle, Raymond, was president of a cycling club in Paris and it was he who persuaded Louison to concentrate on cycling. He competed in his first race at the age of 13, coming second in a sprint finish.

During the second world war he is said to have carried messages for the Resistance, before joining the army after D-Day and serving in eastern France. On leaving the army he applied for a racing licence and competed in the Brittany championship, where he came second, and the national championship in Paris. After winning the national championship he turned fully professional and joined the team of Stella, a bicycle factory in Nantes.

In 1947 the Tour de France was contested by national and regional teams and Bobet was invited to ride the tour for the first time. It was not a happy experience and he was forced to go home on the ninth day in the Alps. In spite of this he came back to the tour in 1948 and twice wore the yellow jersey and won two stages. The money he won enabled him to move to Paris and buy a drapery shop for his wife. In 1949 he again failed to finish the race, but in 1950 he finished third overall and won the mountains competition.

1951 was not a good year for Louison as he achieved only one stage win and came in 20th overall. People said of him «He'll

never win the Tour. No matter how brilliant you may be, if you're not consistent you haven't got a chance». A sensitive character, Bobet was stung by the criticism, he had given everything for the Tour but everyone had turned against him.

1953 saw the 50th anniversary of the Tour and, after a year away from the race, Bobet was back. Stage 18 covered the 165 kms from Gap to Briançon and took in the notorious Col d'Izoard. It was on this climb that Bobet rode away from his team-mate, Deledda, and took the stage win by over 5 minutes. He went on to win the time trial and finish the Tour with a lead of 14 minutes in Paris where he was met by Maurice Garin, win of the first race in 1903. Weeks later he became world champion in Germany.

The following year he won three stages and took the overall race by 15 minutes. After eight years he left Stella and went to ride for Mercier, the St-Etienne factory which manufactured bicycles bearing his name, ridden by the team and sold by him. In 1955 he took his final, historic, Tour win, though he ended the race with a saddle boil of such severity that he needed surgery.

His cycle racing career was finally ended by a car crash in 1960. He had a variety of businesses thereafter, but became best known for developing the seawater health treatment, thalassotherapy. He died in Biarritz in March 1983, one day after his 58th birthday, an is buried in Saint Méen le Grand where there is a museum to his memory.

Linda JAMESON